



RÈGLEMENT DES CRITERIUMS 25 M MINIMES 2025

Rappel objectif : Amener les catégories minimales à la pratique du pistolet à 25m, en sécurité, en prenant en compte les contraintes des disciplines pour les appréhender sereinement tout en préservant l'intégrité physique des jeunes.

A – Détail Épreuve Vitesse Olympique Minime Garçon

Programme : 40 coups (+1 série d'essai 10s)

3 séries de 5 balles en 10s

3 séries de 5 balles en 8s

2 séries de 5 balles en 6s

B – Détail Épreuve Pistolet 25M Minime Fille

Programme : 40 coups (+ 1 série d'essais précision et 3/7).

4 séries de 5 balles en précision 5 min

4 séries de 5 balles en 3/7

Conditions d'accès à ces Critériums Nationaux :

- Avoir tiré le Championnat Régional Écoles de Tir 2025 en pistolet vitesse 10M ou Pistolet 3/7. Le responsable du club certifiera cette participation sur le formulaire en ligne : <https://framaforms.org/criteriums-25m-minimes-2025-1748704512>
- Le responsable du club certifiera que le tireur concerné est en capacité de tirer cette épreuve en totale sécurité et avec un minimum de 3 séances de pratique en club.
- Pour pouvoir s'inscrire les tireurs concernés ne peuvent pas être qualifiés au CDF 25/50 m :
 - en catégorie Cadet en Pistolet VO pour les minimales Garçons
 - en catégorie Cadets Pistolet 25 m pour les minimales Filles – un minime garçon qualifié en catégorie
 - par contre pourront s'inscrire :
 - au critérium VO : un MG qualifié au CDF 25/50 m en Pistolet 25 m cadets
 - en critérium Pistolet 25 m : une MF qualifiée au CDF 25/50 m en Pistolet VO cadets
- Si ces conditions sont remplies, l'inscription au Critérium National Minimales est possible

Ces matches se dérouleront cette année en fin d'après-midi le vendredi 4 juillet 2025 au CNTS lors du championnat de France 25/50 m. Les inscriptions pour ce critérium seront gratuites.

L'inscription devra être faite **avant le 12 juin 2025 à minuit**. Un email de confirmation sera envoyé à l'adresse déclarée en contact. Après cette date les inscriptions seront closes. Le 13 juin, la liste définitive des tireurs inscrits sera publiée sur le site internet fédéral.